



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC



SDC-Gender Equality Network

# RÉSEAU DE LA DDC POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES **LETTRE D'INFORMATION**

N° 1, mars 2017



Genre et travail domestique non rémunéré



---

## ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette lettre d'information est consacrée au sujet du travail domestique non rémunéré et de sa répartition entre hommes et femmes. Le travail domestique non rémunéré est en effet considéré comme l'une des causes profondes des inégalités sexospécifiques.



Une large part des tâches familiales, comme la préparation des repas, les travaux d'entretien, les soins apportés à des membres de la famille ou encore l'approvisionnement en eau et en combustibles, est assumée par les femmes et les filles. Bien que ce travail soit un élément clé du quotidien à fort coefficient de main-d'œuvre, il n'est ni quantifié, ni rémunéré, ni même reconnu dans la plupart des cas. Les responsabilités trop lourdes qu'il entraîne restreignent la disponibilité des femmes et des filles et, avec elle, leurs ambitions de prendre part à la vie économique, politique et sociale. Ce phénomène est exacerbé par la pauvreté.

Les conséquences graves que ces inégalités dans la répartition du travail domestique non rémunéré ont sur l'autonomisation des femmes et des filles ainsi que sur leur pleine participation à la vie économique et sociale ont été reconnues dans l'Agenda 2030 de développement durable : son objectif 5 est de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles et sa cible 5.4 vise à valoriser les soins et les travaux domestiques non rémunérés.

L'impact du travail non rémunéré sur les femmes au Népal et au Kirghizistan ainsi que les mesures de développement pouvant être prises dans ce contexte ont fait l'objet d'une étude de la DDC et d'Helvetas qui est le sujet de la rubrique Point fort dans ce numéro.

Vous y trouverez aussi une présentation de la nouvelle équipe de soutien Gendernet, constituée de spécialistes d'HELVETAS Swiss Intercooperation et du Centre interdisciplinaire pour les études de genre de l'Université de Berne. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Ursula Keller  
Gender Focal Point genre à la DDC  
[ursula.keller@eda.admin.ch](mailto:ursula.keller@eda.admin.ch)

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Point fort</b>	5
<b>Nouvelles du point focal Genre et de la centrale</b>	9
<b>Nouvelles des membres des bureaux de coopération</b>	13
<b>Publications, événements et liens</b>	16

### **Les femmes n'en ont jamais fini avec les tâches qu'elles doivent accomplir : analyse du problème des tâches domestiques non rémunérées et pistes pour y remédier**

Sarah Byrne, HELVETAS Swiss Intercooperation

« Quand le mari part chercher du travail au loin, la femme reste seule face à toutes les tâches domestiques astreignantes. Sa charge de travail double d'un coup : aux tâches ménagères viennent s'ajouter tous les travaux d'extérieur. » (Participante à une étude sur le travail non rémunéré, Kirghizistan)

« La plupart du temps, nous restons confinées aux tâches ménagères. Nos corvées quotidiennes sont si lourdes que nous ne pouvons pas, en plus, nous engager dans des projets de développement social. Il faut que cette situation change. » (Participante à une étude sur le travail non rémunéré, Népal)

Exprimés par des femmes au Kirghizistan et au Népal, ces témoignages illustrent bien le défi auquel les femmes se trouvent couramment confrontées non seulement dans ces deux contextes spécifiques, mais dans bien d'autres encore : elles réalisent une grande partie, sinon la totalité, du travail non rémunéré nécessaire pour assurer à leur famille et à la société dans laquelle elles vivent un bien-être physique et social essentiel. Ces tâches domestiques et familiales non rémunérées comprennent notamment les soins aux enfants, aux personnes malades ou âgées ainsi que les corvées ménagères telles que la préparation des repas, la collecte de bois combustible et l'approvisionnement en eau. Dans les situations où l'offre de services publics disponibles pour les décharger est limitée- des services de garde d'enfants, par exemple - ces responsabilités obligent les femmes à leur consacrer beaucoup de temps et d'énergie. Le problème est exacerbé lorsqu'une émigration importante réduit la main-d'œuvre disponible dans les familles, comme c'est le cas dans les régions rurales du Kirghizistan ou du Népal.



#### **Travail domestique non rémunéré : un problème universel qui affecte tant les droits de l'homme que le développement durable**

Outre qu'il est chronophage, le travail non rémunéré a des répercussions sur le reste des activités que les femmes ont dans la journée. Globalement, dans l'hémisphère Sud comme dans l'hémisphère Nord, les hommes consacrent en moyenne la plus grande partie de leur temps de travail à une activité rémunérée, alors que les femmes passent plus de temps à fournir un travail non rémunéré, notamment sous la forme de tâches familiales.<sup>1</sup> Cette réalité reflète et perpétue l'image de l'homme pourvoyeur de revenu et de la femme pourvoyeuse de soins. Ce déséquilibre dans la répartition des tâches ménagères non rémunérées vient renforcer le stéréotype selon lequel la place des femmes est dans la sphère privée, alors que les hommes, eux, sont destinés à évoluer dans la sphère

publique, ce qui leur facilite l'accès au revenu et aux ressources en général, aux opportunités et au pouvoir politique. Cette perception a des conséquences directes sur la possibilité qu'ont les femmes

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur le travail non rémunéré en Suisse, cliquez [ici](#).

de consacrer du temps à d'autres activités économiques, sociales ou politiques, qu'il s'agisse d'un travail rémunéré, d'éducation, d'un engagement au profit de la collectivité ou de loisirs. Le problème touche donc tant aux droits de l'homme qu'au développement durable si l'on pense à l'immense po-



RECOGNITION

tentiel qui pourrait être libéré grâce à une autonomisation économique des femmes. Comme l'a relevé récemment un groupe de personnalités de haut niveau des Nations Unies sur l'autonomisation des femmes, l'égalité entre hommes et femmes constitue un objectif qui est non seulement juste, mais aussi judicieux. Il a conclu dans son rapport que la recherche de solutions au problème du travail non rémunéré constituait l'un des sept piliers de l'autonomisation économique des femmes.

#### **4 R pour répondre au problème du travail non rémunéré : reconnaissance, réduction, redistribution et représentation**

Nous avons lancé récemment des initiatives de recherche-action au Népal et au Kirghizistan (la dernière avec l'appui de la DDC) afin de pouvoir mieux cerner le problème. La première observation que nous avons faite dans ce contexte, ainsi que d'une manière plus générale, est que le travail domestique non rémunéré est rarement reconnu de manière explicite par les acteurs du développement. Comme nous exigeons souvent un engagement substantiel des populations que nous soutenons, reconnaître le temps consacré aux tâches familiales non rémunérées ainsi que la valeur de cet engagement est un premier pas important. Nous avons aussi relevé un certain nombre d'actions pratiques susceptibles de contribuer à réduire la charge de travail non rémunéré des femmes, soit au moyen d'innovations technologiques, soit par la mise en place d'infrastructures. Nous en avons inclus certaines dans nos activités de soutien suivies au profit de ces populations. S'agissant de la question de la répartition des tâches, entre hommes et femmes, mais aussi entre le secteur public et le secteur privé, les femmes avec lesquelles nous collaborons au Népal ont déterminé qu'elles avaient prioritairement besoin de services de garde pour les enfants. Nous les avons donc aidées à créer une garderie, avec le soutien des autorités locales. Il reste encore la question de la représentation et donc de la place accordée aux points de vue et aux intérêts des femmes dans le dialogue politique sur les thématiques sociales, politiques et économiques comme les conditions de travail, le droit aux prestations sociales, etc. Ces actions reflètent les quatre R mentionnés en titre : reconnaissance, réduction, redistribution et représentation.<sup>2</sup>



REDUCTION



REDISTRIBUTION

#### **Débat sur les inégalités structurelles endémiques né d'une simple analyse de la manière dont le temps est employé**

Nous avons été frappés par une autre observation au cours de notre étude au Népal et au Kirghizistan : les questions que nous avons posées aux femmes sur leur emploi du temps les ont amenées à nous faire part de points de vue sur des problèmes sociaux qu'elles n'auraient peut-être pas abordés spontanément. Nos questions concrètes relatives au déroulement de leur journée ont suscité chez elles une réflexion plus profonde sur leurs activités quotidiennes. Avec tact, nos facilitateurs locaux ont encouragé les femmes à se demander

<sup>2</sup> Concept analogue à celui du "triple R" (reconnaissance, réduction et redistribution des travaux non rémunérés).



pourquoi les choses se déroulent ainsi. Un problème clé mentionné tant au Népal qu'au Kirghizistan est celui des mariages précoces. Ils sont illégaux dans les deux pays, mais les filles continuent de subir des pressions les poussant à se marier très jeunes. Cette pratique les prive de la possibilité de terminer leur scolarité et les expose à une vie de dur labeur dans les champs et à des corvées à la maison, sans compter la maternité et les soins aux enfants qui s'ensuivent. Le mariage précoce a des conséquences graves, en particulier sur leur santé et sur leur avenir professionnel en dehors de leur foyer.

Il convient aussi de tenir compte du fait que la nature du travail non rémunéré dépend de la position sociale et économique des femmes considérées : les femmes de familles aisées pourront peut-être engager une nourrice pour les aider à s'occuper des enfants et les femmes qui ont plusieurs filles ou belles-filles vivant sous leur toit pourront déléguer une grande partie des tâches non rémunérées. Par contre, les femmes qui vivent seules, parce qu'elles sont veuves ou parce que leur mari est parti chercher du travail ailleurs, auront à assumer une charge de travail beaucoup plus lourde. Outre la catégorisation faite pour les besoins de l'analyse portant sur la manière dont le temps est employé, il est important de tenir compte aussi de l'intersectionnalité de la classe sociale et de la caste ou de l'appartenance ethnique.

### **Le travail non rémunéré et le rôle des femmes dans les activités de développement**

Même si les activités de développement ne peuvent pas être dissociées des sociétés dans lesquelles elles aspirent à promouvoir le changement, il peut arriver que des opérations très techniques visent des questions si spécifiques que le contexte social dans lequel elles viennent s'inscrire ne soit pas suffisamment pris en considération. Pour accroître l'efficacité des activités, il est important de reconnaître, par exemple que, même si les femmes souhaitent jouer un rôle clé dans les projets de développement des collectivités, leur emploi du temps ne leur permet tout simplement pas d'assumer de telles responsabilités, à moins que leur charge de travail à la maison ne soit allégée ou mieux répartie. Ce sens des réalités est particulièrement important dans le cadre d'actions à caractère participatif réclamant beaucoup de temps, comme les projets en rapport avec la gouvernance locale ou la gestion des ressources naturelles.<sup>3</sup>



**REPRESENTATION**

### **Quelles recommandations peut-on adresser aux professionnels du développement ?**

Une publication du réseau Gendernet de la DDC qui paraîtra prochainement sous le titre « Unpaid Care Work: Practical Guidance on Analysis and Intervention Design »<sup>4</sup> (en anglais) et qui est fondée sur ces expériences de recherche-action, servira de guide pratique aux professionnels du développement qui s'intéressent de plus près à la problématique du travail domestique non rémunéré. Ils y trouveront notamment des suggestions de points d'entrée pratiques permettant d'aborder le problème sous des perspectives sectorielles différentes. Comme le travail domestique non rémunéré touche pratiquement à toutes les facettes du développement social et économique, ces points d'entrée sont multiples. A titre d'exemples, citons l'impact des régimes fonciers sur la collecte de bois de combustion, les services sociaux pourvus par les administrations locales, les infrastructures facilitant l'accès à l'eau, la formation professionnelle, le développement dans le domaine des soins, etc. Il est probable que les participantes aux études sur le travail domestique non rémunéré auront elles-mêmes une foule de suggestions à faire sur la manière dont leur charge de travail pourrait être allégée ou mieux répartie. En fin de compte, le développement le plus important auquel nous puissions contribuer est d'autonomiser les femmes comme les hommes en leur donnant la force d'amener des changements dans leur propre vie. Une évolution qui ne se fera pas du jour au lendemain.

---

<sup>3</sup> Pour plus d'informations au sujet du temps disponible et du développement des collectivités, cliquez [ici](#).

<sup>4</sup> Cf. rubrique « Publications, événements et liens »

Article rédigé par Sarah Byrne, avec la participation de Claudia Paixão, Jane Carter, Mona Sherpa, Sara Bachmann et Smriti RDN Neupane, qui travaillent toutes pour HELVETAS Swiss Intercooperation.

Un guide pratique, publié par Gendernet DDC, en coopération avec HELVETAS intitulé « *Unpaid Care Work: Practical Guidance on Analysis and Intervention Design* » (en anglais, 2017) sera accessible sur le web prochainement. Destiné aux professionnels du développement, il contient des repères et des conseils en matière d'analyse du travail domestique non rémunéré.

**CONTACT :** [Claudia Paixão](#), HELVETAS Swiss Intercooperation





---

## NOUVELLES DU POINT FOCAL GENRE

### **Nouvelles lignes directrices pour le marqueur genre de la DDC**

En février 2017, de [nouvelles directives](#)<sup>5</sup> ont été émises pour l'application du marqueur genre de la DDC. Elles reposent sur le document de l'OCDE/CAD intitulé « [Definition and minimum recommended criteria for the DAC gender equality policy marker](#) »<sup>6</sup> (en anglais). Les catégories « spécifique » et « transversal » ont été remplacées par « significatif » et « principal », correspondant à la terminologie du CAD. Dans le contexte de l'Agenda 2030, le marqueur genre est un instrument important de suivi et de responsabilisation, qui permet de contrôler l'utilisation des fonds et de s'assurer que l'engagement de promouvoir l'égalité des sexes est pris au sérieux. Le but des nouveaux critères minimums est d'améliorer la qualité des données rapportées et d'assurer leur comparabilité. Si les critères ne sont pas nouveaux en tant que tels, les conditions requises pour la mention « principal » ou « significatif » sont définies de manière plus précise et celles qui sont exigées pour la mention « significatif » sont désormais plus strictes. Il ne suffit plus, par exemple, de déclarer que le genre est un sujet transversal et qu'il est pris en compte dans toutes les activités du projet. Il doit ressortir de la demande de crédit qu'une analyse de genre a été réalisée et que le cadre de résultats inclut au moins un objectif explicitement axé sur l'égalité entre les sexes (au niveau des résultats ou des extrants), de même qu'un indicateur s'y rapportant.

### **Colloque sur le travail domestique non rémunéré organisé en marge du CSW 61 à New York**

Le 15 mars 2017, en marge de la réunion annuelle de la Commission de la condition de la femme (CSW), la DDC a organisé un colloque de haut niveau sur le thème [Care policies in the Agenda 2030: Advancing the Triple R framework to Recognise, Reduce and Redistribute unpaid care work](#) (Agenda 2030 et politiques en matière de travail domestique : promouvoir le cadre du triple R visant à reconnaître, réduire et redistribuer le travail domestique non rémunéré). Comme le thème prioritaire était l'autonomisation économique des femmes, la discussion s'est articulée autour de la question du travail domestique non rémunéré comme élément clé de la compréhension des facteurs structurels faisant obstacle à l'autonomisation économique des femmes, à leur participation en général et à la possibilité pour elles d'exercer des responsabilités. Le but était de faire prendre conscience du potentiel de transformation que pouvait avoir le fait de reconnaître, de réduire et de redistribuer le travail domestique non rémunéré, ainsi que de créer un espace de dialogue sur des approches novatrices permettant d'aborder le problème du travail domestique non rémunéré et donc de réaliser la cible 5.4. Les intervenants ont discuté des différentes dimensions du cadre du triple R : l'OIT a fait part de ses expériences en matière de reconnaissance et de valorisation du travail domestique non rémunéré au moyen de politiques sociales et de mesures de protection des droits des travailleuses migrantes dans le contexte de leur prise en charge à travers le monde. Le FIDA a présenté son nouveau dispositif qui doit réduire le temps consacré aux tâches familiales grâce à des technologies permettant de gagner du temps et au développement d'infrastructures. Promundo a abordé l'aspect de la redistribution du travail domestique non rémunéré à travers une transformation des rôles sexospécifiques et l'encouragement des hommes à assumer leur part du travail domestique. La directrice du Bureau Suisse de l'égalité entre femmes et hommes a ouvert le colloque et les représentants de plusieurs gouvernements – ceux du Kenya et des Philippines, notamment – ont réaffirmé leur détermination à mettre en place et à promouvoir des politiques plus adéquates.

---

<sup>5</sup> Les nouvelles directives sur l'application du marqueur genre existent en [anglais](#) et en [espagnol](#).

<sup>6</sup> Le manuel « [Handbook on the OECD-DAC Gender Equality Policy Marker](#) » (en anglais) sert également de référence.

## **Indicateur de référence agrégé relatif aux économies de temps réalisées par les femmes**

Après l'introduction des indicateurs de référence agrégés et thématiques en matière de genre (IRA et IRT) et compte tenu du sujet phare de la présente lettre d'information, nous tenons à vous présenter le nouvel IRA relatif aux économies de temps (cf. [les Lignes directrices de la DDC concernant l'utilisation des indicateurs de référence agrégés](#)).



Cet indicateur vise à mesurer le temps économisé grâce à la réduction de la charge représentée par les tâches ménagères et familiales. Les études réalisées sur l'emploi du temps ont en effet révélé que les femmes et les filles dans les régions rurales du monde entier consacraient des millions d'heures à aller chercher de l'eau et du bois combustible, à transformer des denrées alimentaires et à préparer les repas, à laver le linge, à faire de longues marches en portant des articles divers et à s'occuper des enfants. La DDC mise dès lors sur le développement d'infrastructures rurales, telles que des systèmes d'adduction d'eau, et de techniques agricoles innovantes qui permettent d'économiser du temps et du travail, ou encore sur les énergies renouvelables et sur d'autres mesures d'ajustement aux changements climatiques permettant de cuisiner de manière plus économique

et plus saine. Ces efforts contribuent tous à réduire la charge représentée par les corvées domestiques et font donc gagner du temps à toutes les femmes et les filles qui en bénéficient. Dans le cadre de programmes de développement économique, la mise en place de systèmes de garde d'enfants libère du temps, qui peut être investi dans des tâches productives procurant un revenu. La réduction du temps consacré aux tâches domestiques non rémunérées a une incidence positive directe sur l'accès des filles à l'éducation et sur l'accès des femmes au marché du travail. Pour de nombreuses familles et collectivités rurales, elle représente un potentiel de développement qui est encore loin d'être exploité pleinement. Nous vous encourageons à aborder le sujet avec votre partenaire opérationnel afin de déterminer comment il serait possible d'obtenir des données sur les économies de temps réalisées au moyen de programmes d'infrastructure et de développement économique dans les régions rurales.

## **Appel à l'Action pour la protection contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence : assemblée des partenaires**

L'assemblée annuelle des partenaires d'Appel à l'Action, qui s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2017 à Genève, s'est focalisée sur le suivi de la [Feuille de route](#) (2016-2020) ainsi que sur le progrès de sa mise en œuvre de même que sur la planification pour 2017. [Appel à l'Action](#) est une initiative globale multipartite lancée en 2013. Elle réunit des États, des bailleurs de fonds, des organisations internationales ainsi que des ONG, qui coopèrent en vue d'accroître l'efficacité de la prévention de la violence basée sur le genre ainsi que des interventions sur le terrain et en vue de responsabiliser les acteurs dès le tout début des situations d'urgence et jusqu'à leur résolution. La Suisse est partenaire d'Appel à l'action et co-présidente du groupe de travail des États et des bailleurs de fonds. Bon nombre des principaux partenaires de la DDC sont également partenaires d'Appel à l'action et se sont engagés à soutenir la mise en œuvre de sa feuille de route (FNUAP, HCR, UNICEF, ONU Femmes, OCHA, PAM, UNRWA, GBV AoR, IPPF, FICR). La direction générale d'Appel à l'Action passera de la Suède à ECHO dans le courant de l'été.

## **Financement de consultants régionaux VBG dans les situations d'urgence**

L'Aide humanitaire de la Suisse contribue au financement des [Regional Emergency GBV Advisers \(REGA\) of the GBV AoR](#) en 2017. Les REGA, comme ces consultants sont appelés selon l'acronyme anglais, sont basés à Dakar, à Bangkok, en Égypte et à Nairobi, centrales à partir desquelles ils couvrent leurs régions respectives. N'hésitez pas à les contacter pour tout conseil ou information spéci-

fique en matière de VBG dans votre pays ou votre région. Pour établir un contact, écrivez à [mes@eda.admin.ch](mailto:mes@eda.admin.ch).

### **Événement organisé à Berne à l'occasion de la Journée internationale des femmes: « Femmes et filles dans le contexte de catastrophes et de changements climatiques »**

A l'occasion de la journée internationale des femmes, le DFAE a organisé son sixième événement venant s'inscrire dans la série de manifestations qu'il consacre aux femmes et aux filles en situation de conflit, de crise ou de catastrophe.



80 participants, dont l'ambassadeur de Suède, étaient présents pour cette table ronde, dont le sujet était les femmes et les filles face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques ainsi que leur rôle dans le processus d'adaptation et de réduction des risques de catastrophes ("Women and Girls in the context of Disasters and Climate Change—Agents for Adaptation and Disaster Risk Reduction.").

Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur Manuel Bessler, chef du domaine Aide humanitaire à la DDC, a rappelé que les catastrophes naturelles et les effets des changements climatiques n'avaient pas les mêmes conséquences pour les femmes que pour les hommes, étant donné que les femmes non seulement constituent la majeure partie des plus pauvres dans le monde, mais aussi sont plus vulnérables face aux risques naturels. Un groupe d'expertes de haut niveau s'est interrogé sur la meilleure manière dont les femmes et les filles pouvaient être responsabilisées et incitées à prendre une part active dans la préparation aux catastrophes et la prévention de ces dernières : Nahla Haidar, membre du comité de la CEDEF, Kirsi Madi, directrice de l'UNISDR, Bridget K. Burns, co-directrice de la Women's Environment & Development Organization (WEDO) et Margaret Arnold, spécialiste en développement social à la Banque mondiale. Les expertes ont proposé des solutions concrètes pour une aide humanitaire bénéficiant équitablement aux personnes des deux sexes. Ces solutions sont fondées sur le savoir-faire local, sur la détermination des besoins spécifiques grâce à des contacts étroits avec les organismes locaux de la société civile ainsi que sur la coordination de l'aide d'urgence avec les stratégies à long terme.

De gauche à droite : Régine Gachoud (DFAE), Margaret Arnold, Nahla Haidar, Manuel Bessler\*, Sarah Koch (DFAE), Elisa Gilgen, Bridget Burns\*, Kirsi Madi.\*Le 8 mars, on célébrait les femmes, d'où les bouquets!



### **Pleins feux sur la CEDEF!**

La Convention de 1979 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) est l'instrument contraignant le plus important dans le domaine des droits de l'homme qui traite de la discrimination à l'égard des femmes. Comptant 189 États parties, la CEDEF est aussi l'un des traités les plus largement ratifiés. Les États membres sont tenus de rapporter régulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention en présentant des rapports périodiques et en instituant un dialogue constructif avec le comité de la CEDEF à Genève.

En novembre 2016, le Comité s'est penché sur la situation en Suisse (cf. [conclusions du quatrième et du cinquième rapport périodique de la Suisse](#)). La politique et le travail de la DDC en matière d'égalité entre hommes et femmes est fondé, entre autres, sur la CEDEF, qui, dans son préambule, rappelle

que « le développement complet d'un pays, le bien-être du monde et la cause de la paix demandent la participation maximale des femmes, à égalité avec les hommes, dans tous les domaines ». C'est la raison pour laquelle nous souhaitons accroître la visibilité de la CEDEF dans le Gendernet de la DDC. Dès à présent, chaque lettre d'information contiendra un encadré consacré à la CEDEF et aux dernières informations jugées pertinentes pour les pays partenaires de la DDC.

Dans ce numéro, nous tenons à rappeler que les pays partenaires suivants sont soumis à l'examen de la CEDEF cette année : Rwanda, Sri Lanka, Ukraine, Nigéria, Niger, Kenya et Burkina Faso. Pour plus d'informations sur la Convention, le Comité de la CEDEF, la planification de l'examen des rapports périodiques ainsi que les documents pertinents, suivez ce lien :

<http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/CEDAW/Pages/CEDAWIndex.aspx>

L'[International Women's Rights Action Watch Asia Pacific](#) (IWRAP) est une organisation internationale de défense des droits de la femme dont le but est d'aider les groupes de défense des droits des femmes à se servir de la CEDEF et de son cadre normatif comme d'une référence pour remettre en question des lois et des politiques, pour fortifier les institutions de l'État, pour infléchir le contexte culturel dans le sens de l'égalité entre hommes et femmes et pour lutter contre les discriminations à l'égard des femmes. La DDC encourage les activités de l'IWRAP. Ces [vidéos](#) produites par l'IWRAP donnent un résumé rapide et concis de ce qu'est la CEDEF. Nous vous donnons rendez-vous au prochain numéro pour un autre encadré sur la CEDEF expliquant comment la Convention a changé la vie d'innombrables femmes et comment des femmes exposées à plusieurs formes de discrimination ont réussi à mettre en place un dialogue avec le public, à attirer son attention de même que celle des décideurs politiques.

---

# NOUVELLES DES MEMBRES DU RÉSEAU POUR L'ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

Bolivie

## **Attirer l'attention des paysans des hauts-plateaux boliviens sur les rôles sexospécifiques**

L'autonomisation économique des femmes est une approche appliquée avec succès dans le cadre des projets de marchés ruraux qui ont été mis en place par la DDC en Bolivie et mis en œuvre par Swisscontact et PROFIN en collaboration avec quatre ONG locales. Une série d'activités telles que la



diffusion de vidéos et de spots radio sur les rôles sexospécifiques et sur le partage des responsabilités au sein des familles et des collectivités ou la facilitation de l'accès aux marchés pour les paysannes et l'amélioration de leurs compétences techniques et financières, a permis aux femmes d'obtenir une nette amélioration de leur revenu et de leur statut social. Tout aussi important : tant les hommes que les femmes ont confirmé que le pouvoir décisionnel des femmes au niveau de la famille s'était renforcé

de manière significative et que les hommes avaient fini par reconnaître la valeur de leur contribution au bon fonctionnement du ménage et de la famille.

**Informations complémentaires:** Veuillez consulter notre [site Internet](#) ou contacter [Rosio Tárrega](#), Swisscontact.

Bosnie et Herzégovine

## **Travail domestique non rémunéré dans le processus de promotion de la paix**

Une étude de cas conduite en Bosnie et Herzégovine pour le compte du [Rapport alternatif de la société civile sur le plan d'action national 1325](#) (en anglais) démontre l'importance de la prise en considération du travail domestique non rémunéré dans le processus de promotion de la paix. Malgré vingt ans de reconstruction depuis la fin de la guerre, les femmes qualifient leur situation actuelle de précaire. La pauvreté et la marginalisation font obstacle au progrès. Le manque d'intérêt des donateurs pour la question du travail domestique non rémunéré et le fait qu'elle soit reléguée au cercle familial et à la sphère domestique entraînent un sous-financement des infrastructures sociales et des services publics. L'investissement dans un système de sécurité sociale global n'est pas considéré comme suffisamment rentable et les femmes ont beaucoup de peine à se faire entendre dans les zones rurales. L'absence de crainte de violence directe ne suffit cependant pas à garantir la sécurité. Celle-ci implique aussi d'autres facteurs fondamentaux comme l'approvisionnement en denrées de base, les soins de base ainsi qu'un travail décent.

**Informations complémentaires :** Veuillez vous adresser à [Annemarie Sançar](#), chargée de programme principale pour les questions de genre et le programme de plateforme du Centre pour la promotion de la paix (KOFF).



**NOTRE ÉQUIPE :** Nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe d'appui du Gendernet DDC en matière de gestion des connaissances, d'assurance-qualité et de suivi :

**Équipe Gestion des connaissances :**

**Maja Rüegg** codirige l'équipe d'économie rurale chez HELVETAS Swiss Intercooperation. Elle coordonne le mandat de soutien de gestion des connaissances confié à un groupe d'experts d'HELVETAS, d'IZFG et d'IAMANEH. Elle est spécialisée dans l'autonomisation économique des femmes.

**Agnieszka Kroskowska** est actuellement directrice d'HELVETAS Swiss Intercooperation au Myanmar. En avril, elle rentrera à la centrale pour prendre les fonctions de coordinatrice Genre et justice sociale. Elle a une longue expérience du développement des ressources collectives, de l'instauration d'un environnement favorable à l'épanouissement de la société civile, de la gouvernance participative et de la participation inclusive des citoyens, avec une sensibilité particulière pour la dimension du genre.

**Maja Loncarevic** est chargée de programme pour les Balkans occidentaux, spécialisée dans la violence liée au genre, pour IAMANEH Suisse. Elle possède des compétences spécifiques dans les domaines de la santé psychosociale, du traitement des traumatismes, de la responsabilisation des hommes et des garçons ainsi que du travail avec les auteurs de violences.

**Claudia Paixão** est conseillère en migration et développement. Après des études de sciences politiques, complétées par des études de genre, à l'Université de Zurich, elle a travaillé dans les domaines du travail domestique non rémunéré, des VSBG et des rapports entre migration et genre.



**Mona Sherpa** est directrice adjointe d'HELVETAS Swiss Intercooperation au Népal. Elle a une grande expérience de la direction de programmes, de campagnes et de mesures de sensibilisation politiques en faveur des droits des femmes, plus spécifiquement dans les domaines du travail domestique non rémunéré et de la sécurité urbaine, mais aussi dans celui des travailleurs (et surtout des travailleuses) asservis.

De gauche à droite : Maya Rüegg, Claudia Paixão, Kai Schrader, Michèle Amacker, Maja Loncarevic, Marianne Meier, Andrea Graf

**Equipe Assurance qualité et suivi**

**Marianne Meier** est chercheuse post-doc spécialisée dans les questions de genre, de développement et de sport au Centre interdisciplinaire pour les études de genre de l'Université de Berne. Elle a une longue expérience du développement et de la recherche sur les cinq continents. Marianne dirige l'équipe Assurance-qualité et suivi.

**Andrea Graf** est chercheuse et conseillère scientifique dans le domaine Genre et développement au Centre interdisciplinaire pour les études de genre de l'Université de Berne. Andrea coordonne les travaux de l'équipe Assurance-qualité et suivi tout en travaillant pour l'équipe Gestion des connaissances (elle est notamment responsable de la présente lettre d'information).

**Kai Schrader** est consultant Evaluation et Apprentissage chez HELVETAS Swiss Intercooperation. Il assiste les équipes et partenaires dans le développement de systèmes de suivi et d'évaluation pertinents, dans l'attestation des résultats obtenus et dans le partage des connaissances. Kai est titulaire d'un doctorat en géographie de l'Université de Berne.



## PUBLICATIONS, ÉVÉNEMENTS ET LIENS

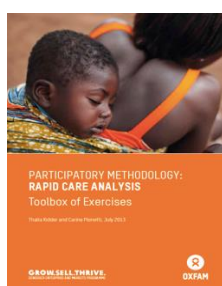


### TRAVAIL DOMESTIQUE NON RÉMUNÉRÉ – POLITIQUES ET RÉFÉRENCES JURIDIQUES (SÉLECTION)

**ONU** : [Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes \(CEDEF\)](#) (1979), Art. 2, 5a, 11, 14 et 16.

**OIT** : [Convention \(n° 156\) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales](#) (1981).

**ONU** : résolution A/Res/70/1 **Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, objectif 5, cible 5.4** : « Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national. » (2016).



### TRAVAIL DOMESTIQUE NON RÉMUNÉRÉ – MOYENS ET OUTILS (SÉLECTION)

**SIDA** : [Quick Guide to What and How: Unpaid Care Work](#) (en anglais, 2012).

**Centre de développement de l'OCDE** : [Unpaid Care Work: The missing link in the analysis of gender gaps in labour outcomes](#) (en anglais, 2014).

**BRIDGE/IDS** : [Gender and Care. Cutting Edge Pack](#) (en anglais, 2009).

**UNRISD** : [Why Care Matters for Social Development?](#) Note d'orientation politique 9 (2010) ; (en anglais)

**Groupe de personnalités de haut niveau du Secrétaire général de l'ONU sur l'autonomisation économique des femmes** : [Ne laisser personne pour compte – Un appel à l'action en vue de l'égalité des genres et de l'autonomisation économique des femmes](#), rapport officiel (2017).

**PNUD** : [Rapport sur le développement humain 2015](#) (2015), chapitre 4 : Les déséquilibres entre travail rémunéré et non rémunéré.

**IDS/Oxfam**: [Understanding Unpaid care work to empower Women in Market Systems Approaches: Policy Brief](#) (en anglais, 2016).

**Oxfam**: [Méthodologie participative : analyse rapide des soins](#) (2013) en français, en anglais et en espagnol.

**Division de statistique des Nations Unies** : Gender Statistics, [time-use statistics](#), country-level data (statistiques relatives au genre, statistiques relatives à l'emploi du temps et données par pays).



### VIOLENCE SEXUELLE ET BASÉE SUR LE GENRE

En janvier 2017, la division Aide humanitaire de la DDC a officiellement lancé son **plan d'action pour lutter contre la VSBG**. Le document n'est pas encore disponible en ligne. Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à [Sascha Müller](#), Point focal Genre, Division Aide humanitaire, centrale de la DDC.

**Le Fond des Nations Unies pour la population (FNUAP)** met à disposition une version revue et actualisée de sa formation en ligne "[Managing Gender-Based Violence Programmes in Emergencies](#)" (en anglais).

Le **CERAH** a organisé un podium de discussion sur la violence sexuelle à l'encontre des garçons et des



## MAGAZINE DE LA DDC

Dernier numéro du magazine de la DDC « [Un seul monde 1/2017](#) », consacré au genre et au développement durable.



## DDC et CEDEF

Document final du CAS (Certificate of Advanced Studies) Gender, Justice and Globalisation au Centre interdisciplinaire pour la recherche en études de genre de l'Université de Berne. Pour plus d'informations, contactez [Sarah Koch](#), chargée du programme Genre, DDC.